

<http://www.ouest-france.fr/normandie/saint-vaast-la-hougue-50550/le-chantier-naval-reprend-le-vieux-copain-4266341>

Le chantier naval reprend le Vieux Copain



L'initiative

Construit en 1940 aux Sables-d'Olonne, le *Vieux Copain*, cotre de 18 m, ne sera finalement pas détruit. Il vient d'être acheté 1 € par le chantier naval saint-vaastais qui veut le restaurer. Une nouvelle vie pour le navire, qui en a déjà vécu plusieurs. À la fin de sa carrière de pêche en 1974, il avait été vendu et servait de base scientifique au Groenland. Après quelques périples maritimes, son épave avait été rachetée en 1983 et restaurée. « **Après les travaux, il transportait des passagers, dès 1992, au départ de Paimpol** », explique Gilles Auger, patron du chantier.

Le bateau avait finalement rejoint Cherbourg en 2009 afin de naviguer pour l'association Voiles écarlates. Il embarquait des jeunes en difficulté. Il avait été racheté par Alain Bautry, un collectionneur. « **Il nous l'a confié pour des actions de réinsertion. En quatre ans, nous avons embarqué plus de 300 jeunes** », expliquait Gérard Bourdet, président de Voiles écarlates. Mais des travaux s'avéraient indispensables. « **Les charpentiers ont découvert des dégâts plus importants et la facture initiale s'est envolée.** »

Classé monument historique en 86, des aides pouvaient être obtenues mais le coût de la restauration était trop élevé pour Alain Bautry. « **En novembre, il a décidé de ne pas le réparer. Pour 1 €, il l'a cédé en février au chantier pour destruction** », poursuit Gilles Auger.

7 000 heures de travail

« **Nous ne sommes pas un chantier de destruction, ce terme symbolise l'échec pour nous** », insiste Gilles Auger qui s'est engagé à restaurer le cotre. Un projet qui nécessite de créer une association, seule entité à pouvoir percevoir des subventions. « **En 2015, la Drac a voté 82 715 € d'aides. Nous créerons un partenariat avec la fondation du patrimoine. Un dossier d'aides sera déposé à la Drac, à la Région et au Département** », poursuit Gilles Auger qui souhaite que son chantier soit partenaire financier.

Une restauration qui représente 7 000 heures de travail pour un coût de 450 000 €. « **Le dossier déposé sera basé sur la sauvegarde du patrimoine, le maintien des compétences en charpente marine, la formation d'apprentis et l'attrait touristique.** »

Le but serait de céder le *Vieux Copain* à une association pour qu'il navigue. « **L'idéal est que les travaux débutent en 2017. Il faut changer la quille, refaire 80 % des membrures et les trois quarts du bordage** », conclut Gilles Auger.